

CRÉATION DE LA HALTE FERROVIAIRE LE MANS HÔPITAL-UNIVERSITÉ



CONCERTATION PRÉALABLE
17 SEPTEMBRE - 19 OCTOBRE 2018

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS
www.sncf-reseau.fr/pdl



En application des dispositions des articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme, la création de la halte ferroviaire Le Mans hôpital-université fait l'objet d'une procédure de concertation visant à informer le public sur l'aménagement de la future halte et à recueillir l'avis et les observations des riverains, des associations, des usagers des transports publics (trains et transports urbains) et des habitants des intercommunalités concernées.

COMMENT S'INFORMER ?

- ▶ **Un dépliant** synthétique distribué aux riverains dans les boîtes aux lettres et déposé dans les commerces du quartier, à l'hôpital, à l'université, en gare du Mans, en mairie du Mans et dans les intercommunalités concernées (le Mans Métropole, Maine Cœur de Sarthe, 4CPS, L'Orée de Bercé-Bélinois, Le Gesnois Bilurien, Le Sud-Est du Pays Manceau et Val de Sarthe)
- ▶ **Une exposition** en mairie du Mans, à l'hôpital, à l'université et dans les intercommunalités concernées (cf. ci-dessus)
- ▶ **Une page sur le site internet** www.sncf-reseau.fr/pdl

COMMENT S'EXPRIMER ?

**Réunion publique le mardi 2 octobre 2018 à 18h30,
Salle Pierre Perret, rue Averroes, 72100 Le Mans**

- ▶ **Un registre et un questionnaire** disponibles en mairie du Mans et à la Maison des loisirs et de la culture « Les Saulnières »
- ▶ **Un module d'avis et un questionnaire en ligne** sur la page projet du site internet www.sncf-reseau.fr/pdl
- ▶ **Une adresse mail dédiée** : haltelemanshopitaluniversite@reseau.sncf.fr

Les points de vues exprimés permettront d'enrichir les études à venir et d'orienter les décisions du maître d'ouvrage et des partenaires du projet. A l'issue de la concertation, un bilan sera rédigé et porté à la connaissance du public.